

# **ANSOUIS PATRIMOINE**

## **Compte-rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire Mercredi 10 avril 2024 à 18h00 - Salle Sarlin à Ansouis**

Nombre de présents : 21 / Nombre de pouvoirs : 5

La Présidente, Christine d'Abrigeon ouvre l'Assemblée Générale.

Elle rappelle la composition du Conseil d'Administration :

- Christine d'Abrigeon : Présidente
- Thierry Fouque : trésorier
- Jean Claude Bonnet : secrétaire
- Antoine Ollier : Membre

Elle fait part des sorties et entrées au Conseil d'Administration :

- Est démissionnaire pour raison de convenances personnelles : Antoine Ollier
- A émis le souhait de rejoindre le Conseil d'Administration : Jean Paul Evrard

Cette demande d'entrée est soumise au vote des présents :

- Vote contre : 0
- Abstention : 0

L'entrée de Jean Paul Evrard au conseil d'administration est entérinée à l'unanimité.

Le nouveau Conseil d'Administration se compose désormais de :

Abrigeon (d') Christine,

Bonnet Jean Claude,

Evrard Jean Paul,

Fouque Thierry.

## **Présentation du rapport moral par la présidente, Christine d'Abrigeon**

Après avoir rappelé la vocation de l'association Ansouis Patrimoine (préservation, restauration et mise en valeur du patrimoine communal non classé), elle passe en revue les actions et activités de l'année 2023.

Si le nombre d'adhérents s'est accru entre 2022 et 2023 (+11) pour s'établir à 45, il n'a pas atteint les effectifs précédents qui étaient supérieurs à 50 unités.

La baisse significative de 2022 (-20) pouvait s'expliquer par les difficultés liées à la pandémie qui avait tout bousculé. Les efforts qui ont suivi n'ont permis de corriger que partiellement cette chute.

D'autres efforts doivent être entrepris pour mieux faire connaître notre association, dans le village et au-delà ; élargir notre périmètre d'investigations, en complétant notre connaissance d'Ansouis par une meilleure approche des environs et aussi des autres villages proches ; ce à quoi le Conseil d'Administration va s'employer.

## **Le site internet**

Il permet d'informer les lecteurs sur les actions de l'association et de faire connaître le village bien au-delà de ses limites géographiques ; de nombreux accès proviennent de l'étranger.

*Thierry Fouque* s'est chargé de sa reconstruction progressive. Il en gère seul les mises à jour et son enrichissement.

**Nadine Charpentier** fait remarquer que le site n'affiche pas la composition du bureau, le rôle de ses membres et les moyens de les contacter ?

**Thierry Fouque** approuve la demande et va faire les mises à jour correspondantes.

## **Point sur les différentes actions réalisées en 2023**

**Travaux historiques à paraître sur le site internet :**

*Thierry Fouque* termine l'écriture d'une série d'articles sur la gestion de l'eau à Ansouis. Ce texte fera l'objet d'une diffusion prochaine sur le site internet.

*Jean Claude Bonnet* a écrit une série d'articles sur la famille Sarlin. Ce document aujourd'hui finalisé sera présenté en fin de réunion ; il fera également l'objet d'une diffusion sur le site internet.

### **Les livres de l'association :**

Les deux livres existants sont toujours en vente.

Celui concernant le « *Capitaine Anthoine Olivier* » est presque épuisée. La décision de le réimprimer, ou pas, sera prise en Conseil d'Administration.

Celui concernant « *Les municipalités d'Ansouis* » a été présenté par les auteurs Lionel Guin et Jean Claude Bonnet, à la bibliothèque des Mille Feuilles.

### **Exposition :**

Ansouis a fait l'objet d'une exposition temporaire aux Archives Départementales de Vaucluse (Palais des Papes) en clôture de la numérisation d'une grande partie de ses archives communales. *Thierry Fouque* a obtenu le droit de réutiliser les différentes planches qui ont pu être exposées et présentées le 16 juin 2023 à la Bibliothèque des Mille Feuilles. L'exposition y a été prolongée durant tout l'été.

### **Les Calades :**

La dernière calade du « *Petit Portail* » est désormais totalement réalisée.

**Lionel Guin** fait remarquer que de nombreuses calades sont envahies par de hautes herbes.

**Christine d'Abrigeon** indique qu'elle a relevé une calade posant problème ; la mairie a été informée par un dossier avec photos de l'état des calades ; dossier sans suite.

**Etienne Roueff** relève qu'il y a plutôt 3 ou 4 calades concernées. Les employés municipaux ont un temps arraché ces herbes mais les joints s'abiment, ce qui renvoie au problème de leur entretien.

**Lionel GUIN** propose qu'a minima, le coupe fil soit régulièrement passé, ce qui a l'avantage de contenir la hauteur de l'herbe sans détruire plantes et joints

**Christine d'Abrigeon** reverra la mairie.

### **Circuit Belle époque :**

Le panneau de la place du château a été réinstallé par la Mairie.

Constat : d'une part le panneau nouveau n'est pas très bien posé, d'autre part, en de nombreuses localisations, les attaches des panneaux sont en mauvais état (certains ne tiendront pas l'été) et les teintes des photos s'estompent. A partir de ce dossier avec photos le Conseil d'administration a décidé de les faire refaire et de restaurer les attaches ce printemps.

**Lionel Guin** fait remarquer que le dernier panneau refait ne comporte pas suffisamment d'œillets pour une bonne fixation.

**Thierry Fouque** indique que ce défaut avait été relevé et la remarque transmise à l'artisan.

### **Journées du Patrimoine 2023**

La visite du village du samedi a été annulée à cause de la pluie, le lendemain *Lionel Guin* a pu décrire le village à une trentaine de personnes.

Depuis douze ans les journées du patrimoine se concluent par une balade musicale entre les murs du village. En cette année 2023, l'animation a été confiée au groupe « *Tan que li siam* ». Elle s'est conclue dans le petit jardin de l'hospice Sarlin, par le pot de l'amitié.

### **Visites guidées du village 2023**

L'Office de Tourisme Sud Luberon propose des visites guidées des villages. *Thierry Fouque* assure celles d'Ansouis.

L'ensemble de la communication est assuré par l'OT (flyers, réservations, encaissements, etc.). Ces visites sont payantes, Ansouis Patrimoine reçoit 90 % de la recette générée.

## Point sur les projet 2024

### Projets de recherches

Christine évoque deux projets non discutés en Conseil d'Administration.

Le premier concerne un ancien plan du village montré par *Jean Paul Evrard*. Il fera l'objet d'une analyse afin d'en vérifier l'intérêt dans le cadre d'une reconstitution du village dans les temps anciens.

Le second fait référence à un livre de Jean-Pierre Le Goff, « La fin du village ». Une histoire française (2012) » qui s'appuie sur Cadenet pour montrer comment les villages du sud-est évoluent.

L'idée de *Christine d'Abrijeon* est de réaliser un travail sur Ansouis visant à montrer son évolution dans les dernières décennies. Le sujet fait l'objet d'un début de discussion contradictoire sans en tirer de conclusion. Le Conseil d'Administration se saisira du sujet lors de sa prochaine réunion.

### Journées du Patrimoine 2024

- L'association a fait le choix du comédien - chanteur *Renat Sette*. Le sujet de cette année sera "Dialogue avec l'oiseau". Il sera accompagné de *Christiane Ildevert*, chanteuse & contrebassiste mais aussi concertiste et compositrice.
- Pour les années à venir, *Christine d'Abrijeon* a évoqué avec *Renat Sette* une future collaboration : La mise en scène d'un épisode de la vie du village s'appuyant sur la vie du Capitaine Anthoine OLIVIER. Ce projet ambitieux, s'il s'avère viable, nécessitera des travaux préparatoires probablement assez conséquents.

### Visites guidées du village 2024

L'OT souhaite étendre la période des visites. Désormais les visites auront lieu au rythme de 1 visite par mois au printemps, 2 visites par mois en été, 1 visite en septembre et 1 visite en novembre.

En sus de ces visites pédestres, des visites de la campagne du Pays d'Aigues en vélo électrique seront proposées. L'organisation est aujourd'hui quasiment finalisée (trajet et durée, assurance). Thierry Fouque en est l'artisan et le guide.

### Rénovation Eglise St Martin

Les opérations suivent leur cours. L'église fait l'objet de fermeture périodique en fonction des travaux à réaliser.

On ne peut parler que de projets pour l'instant. Cependant l'association suit avec intérêt l'évolution des études par la Commission du Recensement du Patrimoine mobilier à l'intérieur de l'église saint Martin. Dans le futur, nous espérons découvrir ensemble ce patrimoine son histoire et sa réhabilitation et le partager par des exposés.

**Lionel Guin** demande ce que sont devenus les 2 retables partis en restauration.

**Jean Paul Evrard** indique qu'après leur restauration, ils ont été mis en sécurité.

Une question similaire a été posée concernant l'orgue de l'église qui menaçait de s'écrouler. En réponse il est indiqué que cet instrument (comme la tribune d'ailleurs) n'a pas été conservé.

### Circuit des remparts

**Lionel Guin** s'interroge sur le devenir de ce circuit. Le précédent arrêté de mise en péril ayant été annulé, l'affiche a bien été retirée, mais un second arrêté de mise en péril aurait été pris. Problème, il n'est pas affiché, ce qui interroge sur sa réalité.

**Denis Verkin** (Conseiller municipal) confirme la réalité de l'arrêté et confirme qu'il faudra bien sur l'afficher.

### Le rapport moral est mis aux votes.

- Vote contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport moral est validé à l'unanimité

## Présentation du rapport financier par le trésorier, Thierry Fouque

### Exécution 2023

COMPTE DE RESULTAT 2023	
	Réalisé 2023
<b>RECETTES</b>	
Recettes (70)	1 233,10 €
Ventes	1 233,10 €
subvention d'exploitation (74)	1 500,00 €
Autres produits (75)	704,80 €
Dons	254,80 €
cotisation des adhérents	450,00 €
produits financiers (76)	0,00 €
Total recettes	3 437,90 €
<b>DÉPENSES</b>	
achats (60)	67,50 €
fournitures et consommables	67,50 €
Services extérieurs (61)	139,85 €
Assurance	117,05 €
site internet	22,80 €
abonnements	30,00 €
Autres services extérieurs (62)	3 281,77 €
publicité, publication	2 131,77 €
Spectacle (honoraire et dépenses annexes)	1 150,00 €
charges financières (66)	154,58 €
Total dépenses	3 643,70 €
<b>RESULTAT</b>	(205,80) €
solde trésorerie début d'exercice	2 945,05 €
solde trésorerie fin d'exercice	2 739,25 €

Le **total des recettes** s'élève à **3 437,90 €**.

Les principaux postes de recettes sont :

- d'une part : pour **1 233,10€**

**les ventes de livres,**

**les cartes postales et**

**les visites payantes du village :**

\**Livres* : 64 auront été vendus en 2023 dont la moitié lors des animations de l'association et l'autre moitié dans les 10 points de ventes où les livres sont en dépôt.

Le principal lieu de vente est le rayon « région » de la librairie d'Hyper U à Pertuis. Il faudrait vendre encore une quarantaine de livres pour atteindre l'équilibre financier (à ce jour 13 livres ont déjà été vendus, ce qui permet d'espérer atteindre l'objectif)

\**Cartes postales* : rééditées sur une idée de Lionel Guin ; c'est un succès, à tel point que l'OT en a commandé une centaine. Une réimpression est nécessaire.

\**Visites du village* : 56 visiteurs ont profité de ces visites, rapportant 300 € à l'association.

- d'autre part / pour **1 500 €**  
subvention communale.

la

\**Les autres postes de recettes* sont :

- les adhésions (45 adhérents à 10€) et les dons (254,80 €)  
 $=>450+254,80=704,80€$

Le **total des dépenses** s'élève à **3 643,70 €**.

Les principaux postes de dépenses sont :

- d'une part les frais de publication (**2131,77 €**) couvrant le solde de l'impression des livres, la réimpression des dépliants et flyers.

- d'autre part le coût du spectacle donné lors des journées du patrimoine (**1150 €**).

Les autres postes couvrent les consommables, assurance, site internet, abonnement et frais bancaires.

\*L'exercice 2023 se termine avec un déficit limité à 205, 80 € nettement plus bas que la prévision initiale de 909 €.

Cette limitation est essentiellement due à des ventes bien meilleures que prévues.

Le solde bancaire s'élève à **2 739,25 €**. Un livret A association sera ouvert pour y placer une partie de cette trésorerie.

## Budget 2024

BUDGET PREVISIONNEL ANNEE 2024	
	budget 2024
RECETTES	
Recettes (70)	400,00 €
Ventes	400,00 €
subvention d'exploitation (74)	1 500,00 €
Autres produits (75)	500,00 €
Dons	100,00 €
cotisation des adhérents	400,00 €
produits financiers (76)	10,00 €
Total recettes	2 410,00 €
DÉPENSES	
achats (60)	60,00 €
fournitures et consommables	60,00 €
Services extérieurs (61)	240,00 €
Assurance	120,00 €
site internet	120,00 €
abonnements	30,00 €
Autres services extérieurs (62)	2 000,00 €
publicité, publication	700,00 €
Spectacle (honoraire et dépenses annexes)	1 300,00 €
charges financières (66)	80,00 €
Total dépenses	2 380,00 €
RÉSULTAT	30,00 €

Les hypothèses de budget retenues sont les suivantes :

**Les recettes sont arrêtées à 2 410,00 €.**

=> Baisse significative des ventes de livres pour tenir compte d'un effet nouveauté estompé (400€)

=> Relative stabilité du nombre d'adhérents et des dons (500€).

=> Même niveau de la subvention municipale (1500€)

**Les dépenses sont arrêtées à 2 380,00 €.**

Les principaux postes concernent :

- le spectacle des journées du patrimoine 2024 incluant le coût pour l'animation de l'année (750 €) et le coût des études préparatoires aux animations suivantes (550€).

- Les publications (700€) pour la réimpression des dépliants et des panneaux « Belle époque ».

Concernant les visites à vélo, si l'assurance a accepté de couvrir la responsabilité civile de l'association cette année, peut-être faudra-t-il revoir le contrat en 2025.

La rapport financier est mis aux votes.

- Vote contre : 0
- Abstention : 0

Le rapport financier est validé à l'unanimité.

°°0°°



Avant de clôturer cette assemblée et d'échanger autour d'un verre, la parole est donnée à Jean Claude Bonnet pour présenter un article sur la famille Sarlin d'Ansouis.

Compte rendu de l'Assemblée Générale Ordinaire du 10 avril 2024

Christine d'Abrigeon

Présidente, Association Ansouis Patrimoine